



## Des Régions à l'Europe, quel paysage pour l'ESR au XXIe siècle ?

Synthèse des débats du 1/10/11



**Animateur :** Laurent Audouin, co-responsable de la commission « recherche et enseignement supérieur » d'Europe Ecologie Les Verts

**Intervenante :** Lise Dumasy, Présidente de l'Université Stendhal Grenoble 3, Présidente de l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche - ADUDA

### **Introduction Laurent Audouin**

On va essayer de tracer quelques pistes pour redessiner un paysage de l'ESR. La note est bâtie pour essayer de proposer des éléments de réponse à certaines questions qui nous apparaissent comme structurantes.

### **Intervention de Lise Dumasy**

Je pense que mon propos sera appuyé sur 8 ans de présidence (premier mandat avant la loi LRU), privilège de pouvoir comparer les 2 régimes, de voir les évolutions. Pas mal de points d'accord avec les idées de la note. Il me semble que lorsqu'on considère le développement de l'ESR en France, il est bon de s'inspirer des autres modèles et aussi de savoir et développer le modèle à la Française. Il est agaçant de se voir ramener le modèle de l'université à l'américaine : avantages certes mais inconvénients aussi. Il est difficile d'imposer des choses venant d'un autre système car cohérence avec le pays qui héberge. De toute façon, il faut des moyens pérennes assurés : pas dire qu'il ne faille pas de recherches sur projet, mais la pratique de financement sur projet ne doit pas prendre le dessus. Finalement on passe beaucoup de temps à construire des projets à court terme, à les évaluer, et que le reste fait peau de chagrin. La recherche sur projet se fait au détriment de la recherche fondamentale, qui se fait sur la durée et pas nécessairement dirigée de suite sur un projet. Moyens pérenne : personnels administratif, technique, professeurs. La traduction de la RGPP se fait par une non création de postes.

Question des collèges universitaires (à l'américaine) : non, le modèle français où la recherche irrigue les premiers cycles, il est évident dans beaucoup d'établissement que les chercheurs enseignent en premier cycle. Extrêmement important et ça permet d'avoir dans tous les territoires des universités disponibles pour l'ensemble des jeunes du territoire. Mais il faut des moyens pérennes là encore, en personnel. Car sinon précarisation, contractuels. Souhaitable diversification cursus et apprentissages : il est absurde de mettre le taux de réussite de la licence en 3 ans, pour ceux qui ont besoin de temps pour s'orienter. Il est plus important qu'ils l'aient. Diversifier les cursus ; ils n'apprennent pas aussi vite, il faut des cursus réservés aux différents niveaux de temps, avec passerelles entre cursus. Personnellement, je suis pour un rapprochement des CPGE. Simplification des structures dans le milieu universitaire, création de grands ensembles universitaires qui peuvent piloter l'ensemble des instituts de formation. Développement des BTS : intéressant, plus d'IUT aussi, ou plus de moyens (pour ceux qui en ont besoin). Orientation plus



dirigée, possibilité de formations tout au long de la vie, réorientation. Mais orientation plus dirigée : idiot de faire entrer des étudiants qui sont là par défaut. Les IUT ont des moyens pour former des jeunes qui ont besoin d'être très encadrés. Fuite organisée par les parents et instituts pour aller en IUT, CPGE : absurdité. Rien contre le fait qu'à la sortie de l'IUT on puisse rentrer dans le système universitaire. Il faut savoir ce que l'on veut.

S'agissant des grandes écoles : je crois qu'on a quelques grandes écoles en France : les ENS, Polytechnique, l'ENA, il est bien qu'elles subsistent. Par contre, les INP, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, ils doivent rentrer dans les universités. Pas forcément en cassant leur moyens de fonctionner. Cela va avec l'intégration des CPGE.

Lien avec région et collectivités : nécessaire à l'ouverture sur la cité, cohérent avec l'autonomie --> soutenu et en discussion avec la région. Expérience en RA très positive. Le pôle universitaire de Valence est un de ceux qui s'est le mieux développé. Missions d'accompagnement de l'étudiant, soutien de la vie étudiante, orientation, lieu de discussion. Par contre, pas d'existence institutionnelle autonome. Et c'est très bien comme ça. On a constaté que ça marchait très bien, laissons donc fonctionner. Partisane que les régions puissent avoir une compétence dans ce domaine puisque de fait elles l'utilisent. Risques : éparpillement (pas possible de développer dans toutes les villes de la région), prendre le problème dans l'autre sens : amener les gens de ce territoire à Grenoble ou Lyon par développement des bourses, chambres étudiantes.

Évaluation des universités : toujours intéressante, en revanche, il faut qu'elle soit qualitative, pas trop globale, formative et non pas serve à éliminer un certain nombre d'universités du paysage. L'AERES disait que cela n'aurait rien à voir avec l'élimination d'unités dans le paysage. Mais en fait si. Quand une unité est notée B, c'est tout simplement qu'elle est trop petite, que son organisation n'est pas au top. Les collègues ont mis en évidence leur A, et pris les collègues avec eux qui avaient B. L'AERES le fait très mal, surtout dans la pédagogie. Aujourd'hui les enseignants chercheurs ne sont payés que sur la recherche, car la formation ne leur apporte rien au niveau promotion (au niveau national). Il est juste que les établissements se dotent d'évaluation interne et qu'il y ait une évaluation nationale : à force d'être évalué, on passe plus de temps à préparer l'évaluation.

Financement : doit être à long terme, nécessité de simplifier les dossiers administratifs et techniques. Soutien à la recherche fondamentale : prise de risque, on ne sait pas ce qui va en sortir. Mais sans ça, rien. Nécessité de rééquilibrer les financements au profit des Sciences Humaines et Sociales. Car position désastreuse aujourd'hui. Impression de pas être visible dans le paysage. Sur 100 labex, 26 SHS. Pas en rapport avec ce qui se fait en recherche dans ces domaines en France. Au CNRS : 1 chercheur pour 10 enseignants chercheurs dans ces domaines. Très peu d'UMR. Même chose pour les formations : les moyens donnés pour des formations pour SHS sont très inférieurs pour celle en science et technologique. 1 à 5-6 de l'étudiant de lettre à celui d'INP.

CNRS : beaucoup à apporter, en particulier la recherche fondamentale. Très déséquilibré vis-à-vis des SHS. Universités beaucoup structurés en recherche, elles ont développé une politique de recherche. Enseignants chercheurs : doivent faire recherche, formation, accueil étudiants, administratif. Quelques chercheurs à côté dans des UMR en nombre très limité. Je pense que lorsqu'on entre dans une délégation CNRS, on ne quitte pas forcément son équipe, plus d'UMR dans ces domaines, rapprochement de carrière entre enseignants chercheurs et chercheurs. Quelque chose se fait, mais pas assez.

Autonomie : quand je lis que la LRU est surtout un système managérial de gouvernance, oui et non. Plus à craindre dans le cadre d'un EPCS : endroit où il y a 1 ou 2 représentants de l'établissement. Si



on délègue tout une série de dossiers importants, échappent presque complètement à votre conseil. Instance non démocratique. LRU a entraîné plus de pouvoir pour les présidents ? Pas persuadé. Renforcé le pouvoir des CA, nécessité d'avoir une politique d'établissement (très bien). Absolument pas pour que les conseils scientifiques décident de manière autonome dans la recherche dans le cadre d'une université. Si on ne donne pas au CA la possibilité de piloter l'établissement, c'est idiot. LRU a apporté une autonomie de gestion, mais contrôle renforcé de l'état. On transfère la masse salariale à l'établissement et on ne transfère pas les moyens. Le ministère avait des marges de fonctionnement et de financement que les universités (surtout petites) n'ont pas. L'autonomie peut se développer dans les grands ensembles universitaires. Besoin aussi de compétences administratives nouvelles. Comme moyens constants, on doit embaucher des contractuels, ou bien on transforme un poste de maître de conférence en administrateur. Peu de liberté nouvelle réelle, difficultés de gestion, diminution du fonctionnariat. La LRU a entraîné une plus grande difficulté des établissements à coopérer. Chaque établissement doit motiver ce qu'il fait de ses postes, de son argent, et donc chacun se crispe sur ses moyens. Double mouvement : incitation à faire de plus grands ensembles, mais dans la réalité l'inverse. Ce n'est qu'avec les grands ensembles qu'on peut faire de la coopération.

Excellence : pas tenable de financer juste les pôles d'excellences (veut dire aussi que les autres sont pas bons). De nouveau les SHS en pâtiront. Un des premiers retenus, Bordeaux, qui exclut Bordeaux 3, l'une des plus grandes en SHS. Fusion des universités de Montpellier 1 et 2 donc université de Montpellier, alors qu'il y a la 3, université de SHS. Effets positifs : a amené à coopérer plus mais trop rapide, donc artificiel. Problème fondamental : avance des grands sites donc inégalité sur le territoire.

## **Débat avec l'assistance**

*AN, formation ingénieur, passé par CPGE* : Quand il est sorti de l'école, pourquoi trouve plus facilement travail : sélection à l'entrée. Chose qui fait rugir tout le monde : on ne peut pas accueillir un nombre illimité d'étudiants, pour entrer dans une université, sélection à l'entrée (quelque soit la forme). Les labels qualités : dangereux si ça sert à faire du tri mais aussi levier pour amener les gens à bouger.

*F, université Lyon 3* : Sélection licence : développe programmes sur 4 ans, mais en même temps sélection, on ne fait pas entrer des gens qui ont besoin de cette aide.

*RC, retraité* : Intervention se situe par rapport à l'existant, donc pas de projection. Universités créées pour former des personnes dans le but qu'elles soient employées par la suite mais il faudrait que les universités soient pilotées par des politiques, des universitaires, des étudiants et des gens du monde du travail. Prévoir des interventions de ces quatre mondes au sein de l'université. Les dossiers compliqués ne sont pas inutiles car ils nécessitent des multi compétences, que seuls les grands organismes peuvent offrir. Les budgets sont accordés à ceux qui sont en capacité de faire cela.

*Étienne Boisserie, président de SLU* :

- Question de la temporalité : besoin d'être dans une temporalité différente dans la recherche.
- Structures : la LRU est totalement dépassée. La CPU doit cesser de valoriser la coopération avec le monde économique. Car sinon l'université doit se plier face à l'entreprise.
- Statutaire : CNRS, différence des statuts qui pèse sur les enseignant chercheurs, vrai problème comment les enseignant chercheurs peuvent articuler enseignement de qualité et

moments de recherche. Car là toujours dans l'urgence pour les deux missions. Réorganiser les temporalités. Comprend qu'on puisse chercher à faire rapprochement entre CPGE et université, autant circonspect sur une différenciation statutaire des enseignants de CPGE et universitaires. Dissociation ainsi entre enseignant universitaire et recherche. Risque de dissociation enseignant/recherche. C'est ce que veut l'Europe.

*Isabelle Tisse St Jean, conseillère régionale d'IDF, auprès de M. Aubry pour campagne des primaires, en charge de l'ESR : Débat université/école : problématique : montée en charge non plus des CPGE mais des petites et moyennes écoles privées. Attaque de l'ensemble du public par ce biais là. Face à des parents qui sont extrêmement inquiets, très imprégnés par le discours de la nécessaire insertion pro de leurs gosses et qui préfère tout faire pour éviter le premier cycle. La solution n'est pas la sélection, mais l'orientation avec vrai accompagnement. Cours plus près des étudiants, plus d'heures de cours. Le premier cycle coûte trois fois moins que le CPGE. En SHS, il ne coûte vraiment pas beaucoup.*

Autonomie, problème de la collégialité. Défense des PRES 2004, comme lieu de rapprochement au niveau régional. Les collectivités régionales ont leur place à avoir. Il faut travailler la collégialité dans les PRES. Mettre en place des vraies instances collégiales.

CNRS, statuts : problème de fragilisation des SHS, mais ça ne signifie pas qu'il faille se tromper d'ennemi. Le CNRS garde un rôle structurant. En revanche, il faut que les SHS trouvent une place dans le paysage. Il faut donner aux enseignants chercheurs les moyens de faire de la recherche.

*Réponse de Lise Dumasy : Université : accueil et réussite des jeunes, qui ont des moyens intellectuels différents. On a besoin de faire avancer les étudiants quelques soient leurs compétences et leur parcours antérieurs. Ce qui veut dire des cursus à sélection mais aussi des licences en 4 ans. Même exigence de formation mais avec des méthodes, des buts, des moyens d'encadrement différents. La pluridisciplinarité est complexe, possibilité de dégoût des jeunes. Si on veut élever le nombre de réussite, s'intéresser au bac technologique.*

Label qualité : pas contre, mais pas que ce soit utilisé de la façon perverse actuelle.

A terme : de grandes universités qui intègrent les écoles, les CPGE, qui aient un pilotage centralisé et pluridisciplinaire et puissent avoir des antennes. Persuadée qu'on ne peut que viser ça. Préserver l'interdisciplinarité, et les souplesses (pas le cas actuellement). Inspirons nous des USA pour ce point là.

Pas convaincu sur les PRES. Sous forme d'EPCS (alors qu'à Grenoble par exemple on était en GIP).

Le rapport université avec politiques, monde du travail, insertion professionnelle : on ne peut pas dire qu'il n'y en ait pas déjà. Les entreprises pourraient faire un pas de leur côté aussi. Cela dit, danger d'un pilotage rapproché de la formation et de la recherche par le politique et le monde du travail, car se construit sur le temps. Nécessité du dialogue mais pas de cette manière là. Les universités insèrent très bien : 86% pour Stendhal sur l'ensemble des masters. Dans toute formation, il y a une formation générale, utilisable d'autres manières après.

Complètement d'accord sur la temporalité.

Sur le CNRS : se prononce pas définitivement. Il faut diminuer le nombre d'heure des enseignants chercheurs.

LRU : pas de réel problème de gouvernance d'université entre les différents conseils. Sur le reste c'est mauvais.

*Réponse de Laurent Audouin* : Principe d'accessibilité des universités qu'on ne peut remettre en cause. Ce n'est pas par la sélection, mais par des parcours différenciés, avec pourquoi pas une orientation active. Condition à l'entrée dans la formation, soit par le type de bac, soit par une année de remise à niveau. Avec des années passerelles.

La mission de l'université est de créer et transmettre le savoir pas de donner un emploi aux gens. L'employabilité est subsidiaire. Les entreprises ne recherchent pas des gens avec une formation technique, mais des gens avec des formations intellectuelles, qui sont autonomes.

Sur le PRES, il faut mettre en débat. Mesures d'urgence devront être prises : plan de recrutement immédiat, mais aussi discussions profondes à mener. Il faut sortir par le haut. Démocratie interne.

Si vous voulez faire de l'interdisciplinarité, il faut une université unique. Mais pas excès inverse non plus.

Profs de prépa aujourd'hui sont des docteurs, donc motivation potentielle pour accepter un changement difficile. Les Grandes écoles, la motivation du concours, c'était directement pour devenir haute fonction publique, mais comme la nature des écoles a changé, il vaut mieux recruter sur dossier. La course à la prépa structure tout l'enseignement français.

La question des maîtres de conf : modulation, crédits épargne temps. Plutôt qu'un corps unique, système de décharge d'enseignement.

*Dame Lilloise* : LRU : le rôle des extérieurs joue dans la gouvernance de l'université, et ils votent comme un seul homme pour le Président. Rapprochement prépas et L1 : expérimentation à Lille. Grand succès dans l'attractivité et les taux de réussite. Bac techno : accompagnement à l'université, par une année de transition ou cursus renforcé.

*OS, maître de conf à Marne la Vallée* : Profs de prépa : si on leur propose un statut PRAG, dégradation car baisse du salaire. Or statut entretien le système, attire de bons profs. Avantage prépas : profs à temps plein sur les étudiants. Statut d'enseignants docteurs avait été proposé.

Statut CNRS : en maths pareil qu'en SHS, rapport de 1 à 10.

Pertinence des régions, de l'Europe : multiplicité des acteurs qui financent la recherche, multiplicité des appels à projet, donc il faut simplifier le financement. Peut-être se distribuer les domaines de recherche.

*Etienne Boisserie, pdt SLU* : Crédit épargne temps : pose problème car ce qui va se passer c'est que le salaire va baisser, car plus d'heures complémentaires payées. En s'achetant ce temps de recherche encore recul.

*Henry Tidy*, Projet échoppe à science. La société civile a accès à la recherche, échange entre les deux.

## **Conclusion de Laurent Audouin**

Plein d'enseignants chercheurs n'ont pas d'heures complémentaires. Le partage du temps de travail doit aussi se faire à l'université. Besoin de revalorisation salariale. Décharge de charges collectives.

Pour les IUT et BTS, quotas d'entrée. Au départ, créés pour les bacs techniques de prolonger leurs temps d'étude. Déviance en ce moment.

Reconnaissance du doctorat : reconnaissance de la haute fonction publique, conventions de travail.